



attac

Le Courriel d'information

n°228 – Mardi 17 avril 2001.

POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE

Dans ce numéro

- 1- Boycott de Danone, mobilisation européenne
- 2- Brèves d'OMC
- 3- Taxe Tobin
- 4- Le défi des paysans cocaleros de Colombie
- 5- Recherche importateur de Sésame
- 6- Face à l'OMC : solidaires avec les paysans du Sud
- 7- Droit de copie
- 8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

1- *Boycott de Danone, mobilisation européenne.* Le boycott du groupe Danone en solidarité avec les employés de cette entreprise s'amplifie. Il dépasse maintenant nos frontières.

2- *Brèves d'OMC.* Les ONG en Asie ou au Qatar nous intéressent dans cette livraison. Mais aussi les services. Ils prennent les devants dans les négociations à venir, souhaitées par différentes puissances commerciales, l'Union européenne en particulier.

3- *Taxe Tobin.* Sur le front de la taxe Tobin, les parlementaires depuis Porto Alegre en particulier ont décidé de se coordonner. Voici quelques nouvelles, dont certaines extrêmement encourageantes.

4- *Le défi des paysans cocaleros de Colombie.* Alors que le pays reçoit « l'aide » abondante et militarisée des Etats unis pour en finir avec la production de drogue d'après les déclarations officielles, le cas des paysans cultivateurs montre à celles et ceux qui veulent bien s'y arrêter quelques minutes, que le problème ne se résume pas en tonnes de défoliant.

5- *Recherche importateur de Sésame.* Par hasard nous avons reçu cette offre de plusieurs milliers de tonnes de sésame à vendre. Nous avons décidé de la publier non pour devenir un intermédiaire de l'import-export mais car cette annonce, sérieuse au demeurant d'après ce que nous avons pu en juger, nous sert à toucher véritablement le problème sans en passer par de grandes théories. Il est là bien réel à portée de téléphone ou de mail. Pas besoin de longues démonstrations. On comprend tout de suite que le prix qu'on y mettra fera survivre ou vivre ou s'enrichir et que dans ce cas, le lien est direct puisque justement sans intermédiaire.

6- *Face à l'OMC : solidaires avec les paysans du Sud.* Artisans du monde participe à la Quinzaine du commerce équitable dont nous vous parlions dans un Courriel précédent. Ce faisant l'association ne parle pas uniquement de vente de quelques produits, mais bien de commerce international.

7- *Droit de copie.* Les médicaments génériques sont évidemment au cœur du problème. Au cœur à plusieurs niveaux : d'abord parce que la « loi du marché » voudrait justement que la concurrence permette un meilleur accès au produit. Ensuite parce que les multinationales, mais aussi l'OMC et certains gouvernements, défendent tout le contraire et même une contradiction flagrante avec ces « lois » dont ils se servent pour tout « libéraliser » et s'emparer des biens communs et des services publics.

Boycott de Danone, mobilisation européenne



attac

Danone, Marks & Spencer : l'opinion publique européenne se mobilise contre les méfaits de la logique financière

Marks & Spencer annonce la fermeture de tous ses magasins en France et en Europe avec 4000 licenciements possibles à la clef. Résultat : l'action Marks & Spencer croît de 7 %.

En 2000, Danone a fait 4,7 milliards de francs de bénéfices dont 900 millions pour les biscuits LU. Cela ne l'a pas empêché de confirmer la mise en œuvre d'un plan de restructuration, avec la fermeture de 6 sites de production en Europe dont 2 en France (Calais et Evry), avec la suppression de près de 1800 emplois dont 600 en France.

Attac condamne ces stratégies financières. Danone, multinationale française en pleine santé est implantée directement - ou avec ses filiales - en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, et en République Tchèque. Depuis une semaine, un large mouvement de mobilisation de l'opinion publique s'est organisé en France pour témoigner sa solidarité aux salariés du groupe. Aujourd'hui, cette mobilisation se développe aussi au niveau européen. A ce titre, Attac Belgique, Attac Espagne, Attac Irlande, Attac Italie, et Attac Suisse se joignent à cet appel qu'ils relaieront dans leur pays respectif. L'opinion publique européenne veut peser sur l'issue du conflit ; le boycott en est l'un des moyens.

C'est pourquoi Attac se félicite des initiatives qui ont été prises par beaucoup de conseils municipaux, de conseils généraux, de comités d'entreprise, de parlementaires français et européens. Deux appels condamnant les pratiques de l'entreprise et soutenant l'appel au boycott des produits Danone lancé par les salariés des entreprises circulent actuellement, un à l'Assemblée nationale à l'initiative de la coordination des élus membres d'Attac qui a recueilli une centaine de signatures de députés, et un autre au Parlement européen rassemblant pour le moment les signatures de plusieurs dizaines de députés. Enfin, les animateurs de la coordination des élus membres d'Attac au Sénat se joignent à cette présente déclaration.

Nous réaffirmons notre solidarité aux salariés et à leurs mouvements de résistance. Nous incitons tous nos comités et groupes locaux et adhérents à continuer de se mobiliser et à sensibiliser nos concitoyens sur les lieux de vente.

L'opinion publique est choquée et les employés du groupe appellent au boycott des produits Danone (ACTIMEL – ARVIE – BADOIT – BELIN – BIO – BLEDINA – CHARLES GERVAIS – CHIPSTER - CRACKERS DE TABLE – CRACOTTES – DANETTE – DANONE – EVIAN – FJORD – GALBANI – HEUDEBERT – JOCKEY - LU – PELLETIER – PEPITO – PRINCE – SALVETAT – TALIANS – TUC – VOLVIC).

Attac France. 13 avril 2001

Brèves d'OMC

1- Le guide pour les négociations sur les Services adopté.

L'accord enregistré est un signal fort que les Etats membres sont prêts et désireux d'avancer sur la voie des négociations même en l'absence de nouveau Round. Le Directeur de la Division des Services (celui qui s'était plaint que la campagne contre l'AGCS, qu'il jugeait préméditée, déformait considérablement les intentions de ceux qui voulaient faire aboutir le projet) a qualifié l'accord de "bonne nouvelle" et ajouté que "tout le monde pouvait le considérer comme l'ouverture d'une nouvelle phase de négociations"

Le guide qui a été adopté se réfère pour la plus grande partie aux dispositions existantes de l'AGCS. Les PVD ont de leur côté réussi à ce que leur soit concédée "une flexibilité appropriée" lors des négociations sur les exemptions à la NPF (Nation la Plus Favorisée)

Pendant la réunion de bilan de fin mars sur les progrès accomplis depuis un an, les discussions se sont concentrées sur la nature et le timing du travail à venir à l'intérieur de la Session Spéciale. 70 propositions ont été présentées par plus de 40 pays; ce nombre important a été considéré comme le signe de la volonté des négociateurs d'avancer. Mais quelques délégations ont en privé exprimé leur consternation de constater la prédominance des pays développés dans ces propositions et ont douté de la possibilité des PVD de faire avancer des propositions qui répondent à leur centre d'intérêt.

2- La place des ONG à la Conférence ministérielle de Doha (Qatar)

Selon l'OMC, un Centre des ONG sera disponible à Doha pour les représentants de la Société civile, comprenant salles de conférences de presse et de réunion. Le hall de la Foire, où sera



attac

installé le Centre des ONG, est à deux minutes à pied de Convention Center où se tiendra la Conférence Ministérielle. 4.400 chambres sont mises à la disposition de tous les participants (délégués, observateurs, presse et ONG). L'OMC pense que ce nombre sera suffisant mais il n'est pas impossible qu'on soit obligé de limiter le nombre de participants. [!]

L'OMC a également annoncé l'établissement d'un groupe opérationnel inter-division ayant à traiter des relations OMC/ONG. L'établissement de ce groupe est jugé par l'OMC comme une nouvelle initiative propre à relever le défi des interactions entre OMC et société civile. Ce comité aura à présenter des idées et des stratégies pour savoir comment interagir avec les ONG, organiser des ateliers et des symposiums et améliorer les relations par le biais du site de l'OMC (utilisation de "chats"). Il comprendra environ 12 représentants des principales divisions de l'OMC et rapportera auprès du Directeur-Général; il jouera un rôle de coordinateur pour les activités ayant des rapports avec les ONG. [C'est ce qu'on appelle "quadriller le terrain" !]. Le dépôt de demande pour les ONG voulant "assister" à la Conférence débutera en mai.

3- Les PVD s'opposent au label social dont le texte législatif est en préparation en Belgique

L'Egypte, Hong Kong, le Brésil, l'Inde, l'Argentine, la Malaisie (pour le compte de l'ASEAN) et le Pakistan sont parmi ceux qui ont condamné cette loi en préparation qui créerait un label pour les marchandises et services produits de manière socialement responsable. Selon la Malaisie, il s'agit d'un sujet à traiter à l'OIT et non à l'OMC. L'UE, qui parlait au nom de la Belgique, a expliqué que son obtention serait basée sur le volontariat et que personne n'encourrait de sanctions; il n'affecterait que les produits belges.

Un autre débat en cours devant le Comité des OTC (Obstacles Techniques au Commerce) est celui de l'éco-label sur les produits du bois (dans le cadre de la loi sur "l'entretien responsable de la forêt") qui doit prochainement être présentée devant la chambre haute du Parlement néerlandais. La Malaisie (soutenue par le Brésil et le Canada) a fait valoir devant le Comité que cette mesure serait discriminatoire et représenterait un obstacle au commerce.

4- Pas d'accord au Codex au sujet de la traçabilité

Si on considère que des progrès significatifs pour l'établissement de normes internationales ont été faits pour les produits dérivés de la biotechnologie, aucun consensus n'a pu être obtenu au sujet de la traçabilité, en grande partie en raison des désaccords entre UE et USA. L'inclusion de cette mesure a échoué en raison principalement de l'opposition des USA, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Inde et Indonésie. Il y a des pays qui pensent que la traçabilité coûte trop chère et n'est pas nécessaire. Compte-rendu complet sur : www.who.int/fsf/GMfood/

5- Des ONG s'opposent en Asie au lancement d'un nouveau round

La coalition d'ONG, conduite par Third World Network, estime que les efforts faits par l'UE pour le lancement d'un round qui inclurait la concurrence, les investissements et les marchés publics n'est pas justifié et porte en lui des risques économiques, sociaux et environnementaux. Elle estime que les efforts fait par le DG de l'OMC, Mike More, pour susciter l'enthousiasme pour un tel lancement, lui font outrepasser son mandat puisque tous les pays n'appuient pas l'idée d'un nouveau round.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Taxe Tobin

1. Suède : la Vice Premier-ministre, Mme Lena Hjelm-Wallen, se déclare en faveur de la taxe Tobin

En parallèle au Sommet de Stockholm, Mme Lena Hjelm-Wallen, Vice Premier-ministre suédoise a déclaré devant des militants de l'ONG ATTAC Suède : « La taxe Tobin. Je suis d'accord ».

Cette déclaration intervient alors que la Suède préside l'Union européenne depuis le 1er janvier 2001 et jusqu'au 30 juin 2001. Les députés européens, membres de l'intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » ont donc décidé d'interpeler officiellement la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Ils déposeront des questions orales au Conseil afin d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour d'une prochaine session plénière du Parlement d'un débat sur la position du Conseil et les initiatives que pourrait prendre la Présidence Suédoise. Par ailleurs, un débat sur la taxe Tobin devrait avoir lieu au Parlement national Suédois, dans le contexte de la Présidence suédoise du Conseil de l'UE.



attac

2. Espagne :

- Dépôt d'une « proposition non législative » sur la taxe Tobin à la Chambre des Députés

Une « proposition non législative » demandant l'instauration d'une taxe de type Tobin a été déposée, au nom du Groupe parlementaire du Parti socialiste espagnol, à la Chambre des Députés, le 14 mars 2001, par le Député Juan Manuel Eguiagaray.

Cette proposition sur les actions de coopération internationale en vue de promouvoir la stabilité financière, le développement économique et l'égalité dans une économie globalisée devrait être débattue au cours des prochaines semaines à la Chambre.

Vous pouvez consulter le texte de cette proposition sur notre site : <http://tobintaxcall.free.fr> et renvoyer votre soutien et/ou vos remarques à cette proposition non législative.

- En Catalogne aussi...

Le Groupe socialiste « Ciutadans pel Canvi » du Parlement de Catalogne vient de présenter une proposition sur la taxe Tobin. Ce texte doit maintenant être examiné par la Commission compétente du Parlement de la Généralités.

3. De nouveaux signataires de l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin

Le 11 avril 2001, il y aura un an que l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin aura été lancé depuis Washington.

Au cours des dernières semaines, de nouveaux signataires nous ont rejoint, en particulier d'Espagne, de Suède où ATTAC vient d'être créée, et de plusieurs pays d'Afrique à l'occasion de l'Assemblée paritaire ACP/UE qui s'est tenue en mars 2001 à Libreville. En Autriche, un ancien ministre des Finances, Rudolf EDLINGER vient de signer. A ce jour, ce sont 582 parlementaires représentant 31 pays de tous les continents qui ont signé l'Appel.

Pour stimuler les parlementaires nationaux et européens à continuer à faire signer autour d'eux, ATTAC Suède a publié un classement par pays des signataires. Vous pouvez ainsi vérifier votre "compteur national":

- Allemagne : 17
- Australie : 10

- Belgique : 50
- Canada : 33
- Danemark : 11
- Espagne : 20
- France : 129
- Grande-Bretagne : 142
- Italie : 29
- Suède : 72

Mais on compte également des députés d'Argentine; du Brésil; du Cameroun; du Costa Rica; de la Cote d'Ivoire ; de Finlande ; de Grèce; d'Inde; d'Irlande; du Luxembourg; de Madagascar; du Mali; des Pays-Bas; de Nouvelle Zélande; de Norvège; du Portugal; du Sénégal; d'Afrique du Sud; d'Espagne; de Suisse; et des Etats-Unis d'Amérique. Vous pouvez consulter la liste complète des signataires sur : <http://tobintaxcall.free.fr>

L'objectif reste de rassembler plus de mille parlementaires autour de l'Appel. Merci à tous de continuer à le faire connaître et à le faire signer.

La lettre des PARLEMENTAIRES pour la taxe TOBIN « Appel de Washington ». n°2 Avril 2001

Le défi des paysans cocaleros de Colombie

FORUM DE SAN CRISTOBAL (Venezuela)

Alors que les hélicoptères Black Hawks et Huey amenés des Etats Unis en vertu du Plan Colombia déversent divers poisons et défoliants sur leurs terres, les petits paysans colombiens ont décidé de poser leur problème à la face du monde en organisant une rencontre internationale au mois de juin prochain au Venezuela.

LA COCCA

Les cultivateurs de petites parcelles de plants de coca ou d'amapola ont fondé la COCCA "coordinadora de cultivadores de coca y amapola" représentant 14 départements. En accord avec d'autres organisations agraires comme la "Asociacion campesina del valle de Cimitarra" qui, avec le concours de diverses ONG a mis en marche diverses fermes expérimentales se substituant aux cultures de coca, la COCCA a décidé de réunir les représentants de cultivateurs de coca de Bolivie, Pérou et autres pays pour débattre des alternatives et démontrer que le Plan Colombia n'est pas la solution.



attac

Le Plan Colombia prétend lutter contre le trafic de drogue par la destruction des cultures qui en sont la matière première. Cette approche est largement mise en question aux Etats-Unis comme en Amérique Latine où les diverses opérations armées (en Bolivie) n'ont fait que déplacer les cultures entre régions ou pays. Les cultures s'enfoncent davantage tout au long du versant amazonien des Andes et ainsi s'étend le défrichage sauvage des forêts du bassin de l'Amazone et de l'Orénoque.

La technique prévue par le Plan Colombia : fumigation ou épandage chimique (ou biologique) par avion ou hélicoptère, apparaît déjà au terme de deux mois comme un désastre dans le Putumayo et dans la région du moyen-Magdalena. Les pilotes ne sauraient arrêter leur déversement à la limite précise d'un champ de coca qui se trouve entouré de bananeraie ou de prairie à vache, d'où la destruction de cultures vivrières ou d'animaux domestiques. D'où aussi le déplacement des cultures et la migration massive des personnes.

DES CAUSES CONNUES

Les petits paysans sont devenus cultivateurs de coca parce que le marché des cultures traditionnelles qui grâce au miracle géographique colombien avec ses multiples étages climatiques ajoutait à l'infinité des produits tropicaux, ceux des pays tempérés, s'est effondré. La déréglementation néolibérale et les pratiques de dumping menées par les importateurs-exportateurs ont ruiné les paysans. Les petits paysans colombiens se trouvent dans une situation paradoxale : d'une part ils sont ruinés par le marché international des produits agricoles de première nécessité et d'autre part l'expansion du marché international des drogues leur offre une opportunité de survie. (cette modalité de survie n'est pas réservée aux colombiens ou péruviens ou boliviens; elle concerne aussi des paysans Turcs ou Afghans ou Pakistanais ou Africains).

En fait les petits cultivateurs cocaleros perçoivent pour ces cultures des revenus assez modestes (The Nation du 19 mars dernier l'évalue à 1000 dollars mensuel) et en subissent surtout les inconvénients c'est pourquoi ils voudraient bien pouvoir en sortir. Ils refusent la fumigation chimique mais accepteraient l'arrachage manuel des cultures illicites, s'il était assorti d'un programme intégral de reconversion agricole.

Les cocaleros posent ainsi, des questions majeures à l'économie néolibérale. Ce faisant ils rejoignent les autres paysans de la planète, ceux du Sud regroupés dans Via Campesina ou ceux du Nord comme les français de la Confédération paysanne.

LA RENCONTRE DE SAN CRISTOBAL

C'est ainsi qu'à San Cristobal au Venezuela, les 25, 26, 27 juin prochain, des délégués internationaux venus du monde rural et non rural, envisagent non seulement de dénoncer le Plan Colombia mais aussi les liens qu'il entretient avec le programme néolibéral. Ils veulent montrer que la question des cultures illicites n'est qu'un aspect du vaste problème de l'avenir du paysannat dans le monde. Le système ayant défini l'exploitation de la terre comme une machine à profit à travers l'intensification des productions et leur exportation, ayant oublié que la terre est un lieu qui abrite la vie un espace complexe et fragile qui doit être transmis aux générations futures sans être endommagé, c'est ce système lui même qui est à revoir.

A San Cristobal se retrouveront ceux qui au Nord dénoncent le productivisme aveugle, et ceux qui au sud réclament le droit à la terre par une réforme agraire, et ceux qui obligés de cultiver des produits illicites réclament les moyens de vivre en cultivant des produits licites. Ainsi les propositions des organisateurs de la rencontre visent au soutien d'une économie paysanne destinée à satisfaire d'abord la demande interne et à reconnaître au petit paysan la dignité d'une fonction dans l'entretien d'un patrimoine commun à l'humanité.

Le programme de la rencontre de San Cristobal vise à placer le débat sur le Plan Colombia au niveau international pour 3 motifs:

- parce qu'il prétend résoudre le problème du narcotrafic qui est par définition international et qui concerne en tout premier lieu les pays consommateurs : Etats-Unis et Europe.

- parce qu'il concerne le problème paysan et que le Plan Colombia vu par delà les fumigations chimiques se situe dans le cadre d'un interventionniste néolibéral. De plus dans le cas colombien, l'organisation de la vie agraire en général est largement affectée par les politiques libre-échangistes.

- parce que l'intervention militaire des Etats-Unis sous forme d'armements et matériels



attac

hautement sophistiqués et de participation directe de "conseillers" militaires spéciaux implique des pays voisins: l'Equateur qui a dû offrir sa base de Manta comme base logistique la plus proche de la Colombie. Mais aussi le Pérou et le Brésil qui ont une frontière amazonienne avec la Colombie.

Pour maintes raisons aucun pays d'Amérique Latine n'est indifférent au Plan Colombia, c'est pourquoi à Porto Alegre l'engagement a été pris de combattre également le Plan Colombia et la ZLEA (Zone de libre échange des Amériques) qui sont des faces diverses du programme néolibéral. La rencontre de San Cristobal est une concrétisation de cet engagement.

Denise Mendez. Membre du groupe international d'ATTAC France, zone Amérique latine.
Groupe-america@attac.org

Recherche importateur de Sésame

Je vous écris du Burkina Faso, où je collabore avec la FENOP (Fédération Nationale des Organisations Paysannes). Depuis quelques années la FENOP s'est investie dans la production du sésame, et d'un sésame de qualité. L'an passé les acheteurs-exportateurs de sésame offraient un prix relativement intéressant aux producteurs. Mais cette année, ils ont formé un cartel et se sont entendus pour faire chuter le prix payé aux producteurs. Aussi les producteurs sont en train de chercher un moyen pour contourner ce cartel, et vendre directement à un acheteur européen ou autre.

Je vous écris pour vous demander si le sésame fait partie des produits entrant ou pouvant entrer dans "le commerce équitable"; comment trouver un acheteur potentiel, sachant que la FENOP pourrait s'organiser pour fournir quelques milliers de tonnes de sésame de qualité.

Merci de prendre ce message en considération et de nous mettre en contact avec les personnes ressources capables de nous appuyer dans notre démarche.

Cordialement.

Je vous invite à visiter notre site.
www.multimania.com/abcburkina/

Maurice Oudet
B.P. 332 - Koudougou
Burkina Faso
Tél. 44 03 56
oudet.maurice@fasonet.bf

Face à l'OMC : solidaires avec les paysans du Sud

Artisans du Monde lance le Samedi 12 mai 2001 une campagne européenne dans le cadre de la Quinzaine du Commerce équitable coordonnée par la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (voir Courriel 226)

Samedi 12 mai 2001, les 95 associations Artisans du Monde lancent la campagne « Face à l'OMC : solidaires avec les paysans du Sud ».

L'objectif : resserrer les liens entre producteurs du Sud et consommateurs ! Ils produisent au Sud et nous achetons au Nord : ensemble nous demandons des règles plus justes pour le commerce mondial.

A cette occasion les associations Artisans du Monde organiseront des animations festives dans toute la France pour informer le public sur cette campagne et faire connaître le commerce équitable : stands, expositions, dégustations, petits-déjeuners solidaires... Des temps forts pour devenir consom'acteur !

Des lettres du Sud. Nous remettons aux consommateurs des lettres provenant de paysans du Mexique, du Ghana, des Philippines, de Thaïlande..., qui sont des partenaires de longue date d'Artisans du Monde et de ses homologues européens. Dans ces lettres, les producteurs dénoncent les règles injustes du commerce mondial qui menacent la survie de millions de paysans. Une mosaïque de témoignages qui présente les effets concrets du libéralisme sur leur vie quotidienne.

Des cartes-pétitions. Le public pourra interpeller M. Laurent Fabius, Ministre de l'économie et des Finances en renvoyant une carte-pétition lui demandant d'agir en faveur de la prise en compte des intérêts des producteurs du Sud lors des négociations du nouvel accord agricole de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Cette campagne se poursuivra tout le mois de mai.

Une campagne européenne. « Face à l'OMC : solidarité avec les paysans du Sud » est la troisième phase de la campagne européenne « Y'a comme un pépin ! ». Cette campagne, lancée au printemps 1999, est relayée dans le réseau européen des magasins Artisans du Monde (NEWS !). Elle demande la prise en compte de la situation des pays du Sud dans les négociations menées au sein de l'OMC et un



attac

fonctionnement plus transparent et démocratique de cette organisation.

OMC : le Sud a son mot à dire !

L'OMC définit, entre autres, les accords commerciaux entre nations et, notamment, fixe les limites des tarifs douaniers et des subventions nationales. En mars 2000, les pays membres de l'OMC ont engagé des négociations afin de définir un nouvel accord sur les produits agricoles. Celui-ci devrait entraîner une libéralisation accrue du commerce mondial malgré les protestations des pays en voie de développement et ceux de la société civile. L'ouverture des marchés favorise les pays riches : en effet les produits alimentaires du Nord sont souvent moins chers et plus compétitifs que ceux du Sud, notamment parce qu'ils sont largement subventionnés, alors que les pays du Sud n'ont pas les moyens de protéger, voire de subventionner leur agriculture. C'est donc une perte importante de revenus et moins de débouchés pour des millions de paysans. Les pays en développement dépendent essentiellement de la production de matières premières telles le riz, le café, le cacao et le sucre. Il est donc indispensable que les intérêts des producteurs du Sud (qui sont aussi membres de l'OMC) soient pris en compte dans ce nouvel accord et qu'ils puissent participer pleinement aux prises de décisions au sein de l'OMC.

Artisans du Monde, en bref...

Depuis 1974, la fédération Artisans du Monde agit pour un commerce équitable entre les pays du Nord et du Sud. Elle garantit un engagement durable avec des groupements de producteurs du Sud et mène des campagnes pour modifier les règles du commerce international. C'est donc un réseau de 95 boutiques, animées par des bénévoles et des salariés qui vendent des produits artisanaux et alimentaires. Ces boutiques sont également des lieux d'information des consommateurs sur les conditions de vie des producteurs du Sud et sur les mécanismes du commerce international. Coordinateur du Collectif De l'éthique sur l'étiquette, la Fédération Artisans du Monde mène aussi des campagnes de sensibilisation en direction des consommateurs pour les amener à devenir des citoyens actifs dans leur choix de consommation.

N'hésitez pas nous contacter pour connaître nos animations sur toute la France !
artisans-du-monde@globenet.org

www.artisansdumonde.org

Droit de copie

Les 8 et 9 avril à Oslo, l'OMS et l'OMC entendent orchestrer la recherche d'une solution globale au problème de l'accès aux traitements dans les pays en développement en invitant les grands laboratoires pharmaceutiques à débattre de différenciation des prix. Plutôt que d'aider les pays pauvres et les malades à utiliser au mieux les brèches qui leur sont laissées dans les accords internationaux sur la propriété intellectuelle (accords TRIPS), l'OMS et l'OMC préfèrent déléguer les enjeux de santé publique aux industriels du Nord. La discussion tournera autour de la proposition suivante : la concession par les industriels du Nord de " licences volontaires " à quelques producteurs bien ciblés moyennant royalties. On imagine le " deal " : octroi au concurrent d'un droit exceptionnel de copier une molécule, de la distribuer à un prix fixé de façon totalement opaque, dans des conditions draconiennes de contrôle de son utilisation en échange de royalties, extension de brevets, détaxes, ou autres remises d'impôts.

L'OMS et l'OMC partent d'une hypothèse absurde et fautive selon laquelle la solution reposerait sur la philanthropie des laboratoires occidentaux. Les multiples pressions et chantages à l'encontre de pays en développement ayant tenté d'importer des médicaments génériques ou de les produire (Ghana, Côte d'Ivoire, Thaïlande, Brésil, etc.), de même que l'actuel procès intenté par 39 firmes pharmaceutiques à l'Afrique du Sud, sont là pour nous rappeler l'esprit dans lequel les grandes multinationales se tournent vers les pays pauvres. Nous n'avons obtenu qu'une seule chose de ces compagnies : qu'elles alignent leurs prix sur ceux des producteurs de génériques en Inde et au Brésil. Ces laboratoires font aujourd'hui ce qu'ils prétendaient impossible il y a deux ans - des prix plus bas au Sud - parce qu'ils y sont contraints par la concurrence. Ne confondons pas bonté d'âme et loi du marché !

En revanche, nous n'avons toujours pas obtenu de traitements à prix coûtant. Personne n'est d'ailleurs en mesure d'évaluer le coût réel d'un médicament ; les industriels refusent de communiquer les informations qui permettraient de le calculer. Et nous n'avons toujours pas obtenu une véritable concurrence, ouverte à tous les compétiteurs potentiels, qui permette d'atteindre les prix les plus bas, aujourd'hui comme demain. · l'heure actuelle, ni les pays du Nord, ni les institutions internationales n'ont le



attac

courage de soutenir politiquement ce principe que certains pays du Sud tentent de mettre en oeuvre. Ils se placent du côté des grands laboratoires qui préféreront octroyer des licences volontaires au coup par coup et pour des durées limitées, plutôt que de voir les pays du Sud organiser seuls leur production et leur accès aux médicaments. Nous ne voulons pas de ces arrangements. Le Sud n'a pas besoin des grands laboratoires ; au Nord, les industriels rentabilisent largement leurs investissements et dégagent des bénéfices colossaux. Dans les pays en développement, l'important est de pouvoir produire ou importer librement des copies des molécules nécessaires à la survie des malades.

Ce dont le Sud a besoin, c'est de moyens financiers et techniques pour multiplier les capacités de production ; c'est d'un accès à toutes les informations permettant de fabriquer les nouveaux traitements dans les plus brefs délais. Ce dont les malades du Sud ont besoin, c'est d'accéder à l'intégralité de la palette thérapeutique antirétrovirale à prix coûtant. Rien ne doit être concédé aux multinationales. Des dispositions légales inscrites dans les accords TRIPS (accords relatifs à la propriété intellectuelle) contractés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce en 1995 permettent la multiplication des sources de production de médicaments copiés, ainsi que l'importation pour les pays ne disposant pas de capacités locales de production. Un Etat, souverain, peut décider de faire fabriquer la

copie d'un produit dont il a besoin par une industrie locale ou d'importer une copie s'il ne dispose pas lui-même de capacités de production lorsque la négociation avec le détenteur du brevet n'est pas concluante. Ce recours aux " licences obligatoires " est le seul outil de pression laissé aux pays pauvres pour contraindre les laboratoires à baisser leur prix. C'est également la seule façon d'assurer une concurrence durable entre producteurs sans craindre les manipulations des multinationales.

Institutionnaliser la licence volontaire, ce serait institutionnaliser la restriction des possibilités laissées aux pays pauvres dans les accords de l'OMC. Ce serait s'en remettre à la bonne volonté des laboratoires occidentaux en acceptant la passation du lieu de pouvoir et d'arbitrage d'un organisme international aux sièges de multinationales. Le droit à la santé ne peut pas être une exception, limitée à quelques pathologies, limitée dans le temps, limitée à quelques molécules, dans quelques pays et pour quelques patients. Les droits inscrits dans les accords TRIPS (licences obligatoires) ne doivent pas être rognés. Au contraire, ils doivent devenir la règle. Le droit de copier pour vivre ne saurait être concédé au coup par coup. Il doit s'imposer partout où il est nécessaire à la survie, sans condition. Et la propriété intellectuelle doit être abolie, partout où elle tue.

ActUp Paris

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Mardi : BE : BRUXELLES – LIEGE – FR : FLERS EN ESCREBIEUX – MARIGNIER – CAEN – METZ – UNIVERSITE DIJON – CLERMONT FERRAND – PARIS 11 - ST NAZAIRE

Mercredi : FR : PAU – PARIS 11 – NICE

Jeudi : FR : PARIS 13

Vendredi : METZ – MONTREUIL – TARBES – CHATEAU GONTIER